



**SEMINAIRE DES DIRECTEURS
Brazzaville - CONGO
8 - 10 décembre 2014**

La fiscalité locale : comment mieux l'optimiser ?

LES INTERVENANTS



Animateur du séminaire

Tchetché Noël GBALLOU

Sous-directeur de la Fiscalité locale – Côte d'Ivoire

M. GBALLOU est entré à la Direction générale des Impôts de Côte d'Ivoire en 1995.

De 1995 à 2008, il a successivement exercé les fonctions de :

- Agent d'assiette puis Adjoint au Chef du centre des Impôts d'Abodo,

- Chef du Centre des Impôts de Daloa,

- puis Chef du Service des Taxes indirectes à la Direction de la Législation et du Contentieux,

- et enfin Chef du Service des Impôts directs et de la Fiscalité locale à la Direction de la Législation et du Contentieux.

Il est Sous-directeur de la fiscalité locale depuis 2008.

M. GBALLOU est, en outre, enseignant vacataire à l'École nationale d'Administration de Côte d'Ivoire (depuis 1998). Il a été également membre du groupe de travail mis en place de 2001 à 2005 pour la refonte du Code général des Impôts. Il a, enfin, participé à plusieurs séminaires au plan régional (UEMOA-CDEAO) et international (FMI, AFRITAC ; Banque mondiale et CREDAF).



Animateur du séminaire

Ali GHEMRI

Conseiller technique régional – Pôle Stratégie de Développement et Finances publiques de Dakar (Sénégal) - PNUD

M. GHEMRI est Inspecteur principal des Finances publiques à la Direction générale des Finances publiques de la France.

Il y a notamment exercé les fonctions de Chef de Brigade (également correspondant pénal) et d'auditeur de 2003 à 2006, avant d'être nommé conseiller technique auprès du Directeur général des Impôts du Sénégal, fonction qu'il a exercée de 2006 à 2011. Dans le cadre de ses missions, il a travaillé à la mobilisation des ressources locales.

Depuis octobre 2012, M. GHEMRI est conseiller technique au Pôle Stratégie de Développement et Finances publiques du PNUD (Programme des Nations unies pour le Développement) à Dakar.

Il est également enseignant à l'École nationale d'Administration de Dakar, à l'École supérieure Polytechnique de Dakar (Université Cheick Anta DIOP) et en Master fiscalité UCAD (contrôle fiscal, contentieux fiscal et fiscalité internationale).



Georges NDJOLI BOMPE

Inspecteur des Impôts – République Démocratique du Congo

M. NDJOLI BOMPE exerce les fonctions d'Inspecteur au sein du Corps des Inspecteurs des Impôts de la Direction générale des Impôts depuis 1993.

Il a commencé sa carrière en qualité d'Assistant au Cabinet du Directeur général des Impôts avant de suivre plusieurs formations et stages tant au pays qu'à l'étranger qui lui ont permis d'accéder au corps des Inspecteurs des Impôts et au grade de Chef de Division.

Depuis 2010, il représente l'Administration fiscale congolaise dans les travaux du Comité d'Experts de la Coopération internationale en matière fiscale, aux Nations Unies, organisés chaque année à GENÈVE, et aux travaux d'Experts fiscaux dans le cadre de la SADC et du COMESA.

M. NDJOLI BOMPE est Docteur en Droit et diplômé d'études spécialisées en droit économique obtenu à l'Université Catholique de Louvain (Belgique). Ainsi, il est Professeur de finances publiques et fiscalité aux facultés de Droit et de Sciences économiques et de Gestion à l'Université de Kinshasa (R.D. Congo).



Abdelaziz DOUIEB

Chef de Service régional d'Assiette - Maroc

M. DOUIEB est Administrateur 1^{er} Grade à la Direction régionale des Impôts de FES.

Il a été recruté à la Direction des Impôts en 1979 et a tout d'abord exercé les fonctions d'Agent instructeur au contentieux administratif jusqu'en 1994 (réclamations des contribuables pour l'ensemble des impôts et taxes y compris les taxes locales). Il a ensuite été Chef de la brigade du contentieux de Fès de 1995 à 2004 (contrôle des travaux d'instruction des dossiers de réclamations des agents sous sa responsabilité). Parallèlement, il a assuré la formation en matière de fiscalité locale des nouveaux cadres à Fès (1996-1998).

Il est nommé, depuis 2005, Chef du Service régional d'Assiette 1 à la Direction régionale des Impôts de Fès et coordonne dans ce cadre la gestion de quatre subdivisions de la fiscalité des professionnels (personnes physiques et personnes morales), trois bureaux d'enregistrement et timbre et trois recettes de l'administration fiscale.



Andrée Michèle V. GOMA-CROUZET

Directrice de la Fiscalité des petites et moyennes Entreprises - Congo

Mme GOMA-CROUZET est Inspecteur Principal des Impôts hors classe et exerce les fonctions de Directrice de la Fiscalité des petites et moyennes Entreprises à la Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) du Congo depuis 2011.

Elle est entrée à la DGID en 1976 et a suivi des études universitaires à l'École nationale d'Administration en 1985.

Elle a exercé les fonctions d'Inspecteur divisionnaire puis d'inspecteur vérificateur (1985-2011) avant de prendre ses fonctions actuelles.